

AIP - Suivi et analyse de la pratique

SOB2010 - NRHN_

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier en gestion des ressources humaines - Namur**Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 6		VOLUME HORAIRE 70 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Luc FRANQUIN	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Silvio CESARACCIO Noëlle DARIMONT Luc FRANQUIN Vincent LA PAGLIA Christine MATHY Dimitri SIMON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Gestion des Ressources Humaines	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

- Comprendre le fonctionnement global de l'organisation et le contexte dans lequel elle évolue.
- Gérer des projets soit « concevoir, conduire et évaluer des projets ou des études RH ».
- Intégrer dans ses réflexions et actions des dimensions éthiques y compris la responsabilité sociale de l'organisation.
- Établir une relation et une communication professionnelle au niveau collectif et/ou individuel avec les parties prenantes internes et externes de l'organisation.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Suivi et analyse de la pratique

L'étudiant sera capable de comprendre et d'analyser :

- Le fonctionnement de l'entreprise (produits, système de production, situation financière, organisation interne, politique managériale, stratégie d'entreprise...) - Le contexte dans lequel elle évolue (secteur, type d'activités...).
- Le fonctionnement global d'un service RH : domaines d'action, tâches effectuées, responsabilités, compétences requises. (Marquer de l'intérêt par rapport aux questions et à la politique RH — recrutement, formation, évaluation, communication interne, élections sociales..., poser des questions dans les domaines liés à la GRH).
- Une thématique RH.

L'étudiant sera capable de :

- Rechercher de l'information et des documents, cibler et multiplier les sources et les contacts, organiser des entretiens afin de récolter de l'information, poser des questions.
- Connaître et comprendre le code déontologique de la fonction RH / de l'éthique professionnelle.
- Repérer les situations qui demandent l'application du code de l'éthique professionnelle.
- Appliquer le code déontologique / l'éthique professionnelle aux situations rencontrées.
- Faire preuve d'analyse critique.
- Rédiger un écrit et présenter un exposé sous les formes professionnelles requises.
- Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication adaptées à l'environnement professionnel (principalement Word et Excel).
- Développer le sens de l'écoute et du dialogue.
- Adapter son comportement à la situation et à son interlocuteur.
- S'assurer de la transmission et de la compréhension des messages.

Méthodologie des Sciences Humaines

À l'issue de l'UE, les étudiants seront capables de :

- Comprendre un cadre théorique et produire une grille d'analyse opérationnelle.

- Recueillir des données exploitables de nature quantitative et qualitative.
- Ordonner et présenter les résultats quantitatifs et qualitatifs.
- Confronter les résultats au cadre théorique, à l'aide de la grille d'analyse.
- Produire un essai d'analyse.
- Référencer selon les normes APA.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Analyser une organisation et une thématique RH à partir de données recueillies en stage, puis présenter une recherche argumentée et référencée à l'écrit et à l'oral.

CONTENU

Suivi et analyse de la pratique

- Élaboration d'un rapport de stage (analyse de l'organisation et étude d'une thématique RH) en lien avec le stage de Bloc 2 au Q2, puis défense orale de ce rapport.

Méthodologie des Sciences Humaines

À partir d'un thème, les étudiants sont invités à entrer dans une démarche de recherche en sciences humaines et sociales. Les séances alternent des séquences de présentation de la démarche et des laboratoires d'application.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Méthodologie des Sciences Humaines

- Albarello, L. (2012). Apprendre à chercher. Louvain-La-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Blanchet, A. & Gotman, A. (2015). L'entretien. Paris, Malakoff : Armand Colin.
- Depelteau, F. (2011). Méthodes en sciences humaines. Bruxelles : De Boeck Université.
- Giroux, S. & Tremblay, G. (2009). Méthodologie des sciences humaines, La recherche en action (3è éd.). Québec, Canada : ERPI.
- Singly, F. (2015). Le questionnaire. Paris, Malakoff : Armand Collin.
- Van Campenhoudt, L. & Quivy, R. (2011). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris : Dunod.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ARHN20101-SUIAP — Suivi et analyse de la pratique	À définir
ARHN20102-METSH — Méthodologie des Sciences Humaines	À définir

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ARHN20101-SUIAP — Suivi et analyse de la pratique	48 h	Français	Français
ARHN20102-METSH — Méthodologie des Sciences Humaines	22 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ARHN20101-SUIAP — Suivi et analyse de la pratique	Supervisions pendant le stage et séminaires explicatifs.
ARHN20102-METSH — Méthodologie des Sciences Humaines	Cours magistraux : exposés, lectures. Exercices pratiques : laboratoires quantitatifs et qualitatifs. Travail personnel : lectures, préparations, travaux, utilisation d'un logiciel statistique et réalisation d'entretiens. Le cours alterne des séances théoriques et pratiques. Différentes tâches et exercices permettent à l'étudiant de s'initier à la pratique de la méthodologie des sciences humaines et sociales.

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale attribuée à l'UE est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux AA qui la composent.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ARHN20101-SUIAP — Suivi et analyse de la pratique	Février – Juin : • Rapport de stage — pondération : 50 % Février – Juin : • Jury pratique — pondération : 50 % Deuxième session : • Rapport de stage — pondération : 50 % • Jury pratique — pondération : 50 % La note finale de l'UE est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux deux parties. En référence à l'article 47§1er bis du REED, toute absence, non-présentation ou non-dépôt à l'une/des parties de l'évaluation certificative (interrogation, examen, travail, etc.) pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), ou sans raison particulière (PP) entraîne l'attribution de la note de 0 pour cette/ces partie(s). En raison de la moyenne géométrique, ce 0 conduira à l'attribution de la note de 0 pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage. Le dépôt du rapport de stage est un prérequis à la prestation du jury. Si l'étudiant est ajourné lors de la 1ère session, il ne représentera que la ou les parties (rapport et/ou jury pratique) en échec. Les modalités sont identiques pour les deux sessions. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ARHN20102-METSH — Méthodologie des Sciences Humaines	Février – Juin : • Travail de groupe — pondération : 100 % Deuxième session : • Travail individuel — pondération : 100 % L'évaluation vise l'acquisition de l'ensemble des compétences reprises ci-dessous : • Comprendre un cadre théorique et produire une grille d'analyse opérationnelle. • Recueillir des données exploitables de nature quantitative et qualitative. • Ordonner et présenter les résultats quantitatifs et qualitatifs. • Confronter les résultats au cadre théorique, à l'aide de la grille d'analyse. • Produire un essai d'analyse. • Référencer selon les normes APA. Les étudiants seront évalués par groupes de 3 ou 4 sur base d'un travail écrit. La note est déterminée sur base d'un travail consistant à produire un rapport abouti en matière de problématique, de partie qualitative et de partie quantitative. Le non-aboutissement de deux des parties consacrées à la méthodologie de la recherche conduira à un échec de l'UE. Le rapport doit être une production intellectuelle personnelle réalisée par tous les membres du groupe. En référence à l'article 47§1er bis du REED, si une des parties (cadre théorique - partie qualitative - partie quantitative) est manquante pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), ou sans raison particulière (PR), la note attribuée à l'AA MSH sera de 0/20. En seconde session, les étudiants seront évalués individuellement sur base d'un travail selon les mêmes critères qu'en première session. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie.
MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION	
Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.	